

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 1 (1894)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Directeur :

ADOLPHE HENN

Rédacteur en chef :

GEORGES HUMBERT

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
excepté les
15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 1^{er} Juillet 1894
N^o 42

ABONNEMENTS A L'ANNÉE :
Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs.
Le numéro, 25 Centimes.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.), Case 4950, Genève.

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes : GENEVE, Administration, 6, rue Grenus ; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre ; M. HÆRING, rue du Marché, 20 ; M^{mes} CHOUET et GADEN, Corratierie ; M. ROTSCHY, Corratierie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. FÆTISCH frères, rue de Bourg, 35 ; M. SPIESS, place Saint-François, 2 ; M. SCHREIBER, rue du Grand-Pont, 2 ; M. TARIN, rue de Bourg. MONTREUX, M. HÆRING, avenue du Kursaal ; M. Emile SCHLESINGER. VEVEY, MM. FÆTISCH frères, rue d'Italie ; M. Emile SCHLESINGER. NEUCHÂTEL, Miles GODET, rue Saint-Honoré. — Les annonces sont reçues chez MM. ORELL FÜSSLI & C^o, Chantepoulet, 25, à Genève et dans leurs succursales.

SOMMAIRE :

La musique à l'Exposition nationale de 1896, par G. Humbert. — *Hulda*, de César Franck (suite), par Etienne Destranges. — SUISSE : *Chroniques de Genève, Bâle*. — ÉTRANGER : *Lettres de Paris, Londres*. — Nouvelles diverses. — Bibliographie. — Nécrologie.

LA MUSIQUE

à l'Exposition nationale de 1896.

—0—

1896 ! année dont la date restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui l'auront vécue à Genève et qui, mettant sous les yeux de tous, en une exposition nationale, le résultat du travail accompli par les efforts de la nation tout entière doit servir, non seulement à satisfaire l'amour-propre de la génération actuelle, mais encore à encourager la génération montante, à lui faciliter la marche vers l'avenir, à lui montrer, dans chaque sphère, le but vers lequel doivent tendre toutes ses forces concentrées. — Noble pensée ! noble idéal que celui de l'union de toutes les forces vives de la nation pour la prospérité croissante du pays !

Mais toi, pauvre Musique ! muse docile et craintive, dont le front se courbe, hélas ! trop aisément devant la royauté envahissante des Fê-

tes, des Réjouissances...* que vas-tu devenir ? Que seras-tu dans l'immense tournoi spirituel auquel va se livrer la Nation ?

Qu'on nous permette pour quelques instants de parler, en dehors de toute autre préoccupation que celle de l'Art, mais dans des limites que les ressources financières dont dispose le Comité central permettent certainement d'atteindre, de la Musique à l'Exposition nationale suisse de 1896, à Genève.

Et d'abord, avant d'examiner une à une les différentes parties de notre projet, voyons quels sont les éléments indispensables à sa réalisation.

Il ne saurait être ici question du concours qu'apporteront sans nul doute et contre de minimes dédommagements toutes les sociétés musicales de la ville ; le premier des éléments dont nous voulons parler, c'est : l'orchestre permanent.

Un *orchestre permanent* !... *That is the question*, disent les gens d'expérience, en hochant la tête et d'un air méfiant ! — Eh ! quoi, Genève — une ville de quatre-vingt mille habitants, séjour, été comme hiver, d'une importante colonie étrangère, une ville capable d'entretenir à elle seule de nombreuses institutions

* Voir dans l'organisation de l'exposition nationale : Commission des Fêtes et Musique.